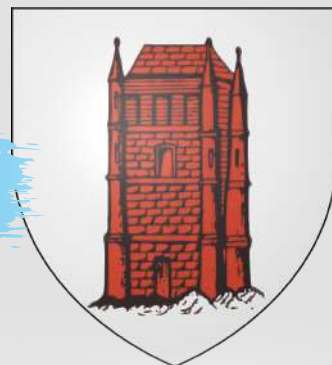




VILLE DE BOUCHAIN

Capitale de l'Ostrevant



**LIVRET
D'ACCUEIL**

Bienvenue !

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE..... P 3

BOUCHAIN, SON ORIGINE..... P 4

CONSEIL MUNICIPAL..... P 5

BOUCHAIN, TERRE ÉCONOMIQUE..... P 6-7

BOUCHAIN, TERRE DE CITOYENNETÉ..... P 8 À 10

CALENDRIER DES MANIFESTATIONSP11

BOUCHAIN, TERRE DE CULTURE..... P12 À 15

BOUCHAIN, TERRE DE SPORTS..... P 16

BOUCHAIN, TERRE D'HISTOIRE..... P 17

BOUCHAIN, TERRE DE CONVIVILITÉP18

BOUCHAIN, TERRE DE JEUNESSE..... P 19 À 21

BOUCHAIN, TERRE DE VIE P 22 À 24

BOUCHAIN, TERRE DE SOLIDARITÉ..... P 25 À 29

COORDONNÉES UTILES..... P 30

PHOTOGRAPHIES..... P 31 ET 32





Madame, Monsieur, Chers nouveaux Bouchinois,

Vous avez fait le choix de venir vous installer dans notre ville de Bouchain. Soyez les bienvenus !

Mon équipe et moi-même sommes profondément attachés à faciliter votre installation dans votre nouveau cadre de vie.

Il est, à mon sens, primordial que chacun d'entre vous se sente bien et que tout soit fait pour vous permettre d'être pleinement Bouchinoises et Bouchinois.

En rejoignant la Capitale de l'Ostrevant, vous devenez acteur de la vie communale.

Afin de profiter des nombreux atouts de notre ville, mais aussi pour vous associer à sa dynamique, j'ai souhaité recenser les informations essentielles et utiles dans ce livret.

Vous y trouverez les nombreux services publics (municipaux, poste, EHPAD, crèche, ...), les établissements scolaires, les associations, etc. Celui-ci se veut pratique et agréable à lire.

Il fait bon vivre à Bouchain grâce, en partie, à son caractère semi-rural, avec des commerces variés et de qualité et à son environnement convivial et ressourçant. Bouchain est prisée par les promeneurs et amoureux de la nature.

De plus, notre commune dispose d'un réseau d'associations diversifié et très dynamique, qui contribue à une vie culturelle, sociale et sportive particulièrement active.

Je vous souhaite une nouvelle fois la bienvenue à toutes et à tous et le meilleur dans votre nouvelle vie bouchinoise.

Bien cordialement.

Ludovic ZIENTEK
Maire de Bouchain.



LUDOVIC ZIENTEK
MAIRE DE BOUCHAIN
PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION SPORTS, SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE À LA CAPH
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
L'EHPAD DRONSART.



Retrouvez ce livret
TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE
www.bouchain.fr

BOUCHAIN, SON ORIGINE

Bouchain a été fondée par Pépin de Herstal, ou d'Héristal.

Né en 645 et mort en 714, il fut maire du Palais d'Austrasie.

Le roi Pépin d'Héristal, ayant gagné en 691 sur Berthier (maire gouverneur du Palais de Neustrie) une bataille longuement disputée vers l'endroit où la Sensée se jette dans l'Escaut (le fleuve à l'époque), devint par ce succès Maire des deux Royaumes, c'est-à-dire de toute la France. Voulant éterniser cette victoire qui lui donnait la puissance et l'autorité d'un Roi, il fit bâtir en action de grâce à Dieu, au lieu même du combat, un château que les anciennes chartes latines nomment PEPIVILLA du nom de son fondateur : ce serait le 1er nom de la ville de Bouchain.

CARTE D'IDENTITÉ DE BOUCHAIN



Code
postal
59111

Située en Région Hauts-de-France, les habitants de la ville de Bouchain sont appelés les Bouchinois et les Bouchinoises.

La commune s'étend sur 12,4 km² et compte 4200 habitants.

Entourée par les communes de Lieu-Saint-Amand, Mastaing, Hordain et Neuville-sur-Escaut.

Bouchain est située à 16 kms de Cambrai, 23 kms de Valenciennes et 27 kms de Douai.

Située à 39 mètres d'altitude, la Sensée est le principal cours d'eau qui traverse la commune.

La commune de Bouchain fait partie de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.



Blason
de la
commune



Logo
de la
commune

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, élu pour un mandat de 6 ans, règle par ses délibérations les affaires de la commune. Ses compétences portent sur de nombreux domaines, parmi lesquels le budget communal, l'urbanisme, les travaux, l'enfance et la jeunesse, l'action sociale et l'ensemble des services publics municipaux qui en découlent.

Permanences des élus

Il est possible de rencontrer le Maire et ses adjoints en contactant l'accueil de la mairie.

Maire

Ludovic ZIENTEK.

Adjoints

Madame Any BROWERS, 1^{re} Adjointe déléguée à la commission enseignement, état civil, élections, culture et patrimoine.

Madame Colette SALADIN, Adjointe, déléguée à la commission action sociale, CCAS, petite enfance, famille, droits des femmes, santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap.

Monsieur Éric GLAVIER, Adjoint, délégué à la commission vie associative, sports, jumelage, centre de loisirs, jeunesse.

Conseiller(e)s délégué(e)s

Madame Nicolette CARPENTIER, déléguée à la commission prévention, sécurité, justice.

Madame Vanessa GLAVIER BOUAOUINA, déléguée aux fêtes et cérémonies ;

Madame Florelle TISON, déléguée aux fêtes et cérémonies ;

Monsieur Jean-Claude LHOMME, délégué aux événements municipaux ;

Monsieur Jacques HAINAUT, délégué à la vie associative ;

Monsieur Jean-Pierre VERLET, délégué à l'environnement.

Madame Chantal HAUSSIN, déléguée au développement économique, aux commerces et à l'artisanat ;

Monsieur Florian GLAVIER, délégué au budget, à la mise en valeur patrimoniale et à l'innovation numérique.

Conseiller(e)s

Monsieur Jean-Louis ANNICHINI ;

Monsieur Luc BODA ;

Madame Nathalie BOILEUX ;

Madame Maria-Thérèse COSTANTINI ;

Madame Anne-Sophie FONTAINE ;

Monsieur Léopold NEF ;

Monsieur Louis SANCHEZ ;

Madame Rose-Marie STAWICKI ;

Monsieur Vincent TISON.

Élu(e)s de l'opposition

Monsieur Hassan ASSE.

Monsieur Luc BROUTA ;

Monsieur Olivier CAPRON ;

Monsieur Emmanuel DA SILVA ;

Madame Annick SAUVAGE ;

Monsieur Daniel DI PIAZZA.

**Ludovic ZIENTEK, Maire de Bouchain,
Président de la commission sports,
santé et bien-être à la CAPH,
Président du Conseil
d'Administration de l'EHPAD
Dronsart.**

**Monsieur le Maire assure sa
permanence en mairie le mercredi
après-midi, sur rendez-vous.**

Bouchain, Terre économique

Bouchain est une commune aux multiples facettes qui cultive avec fierté sa diversité.



De son patrimoine avec ses bâtiments classés, en passant par le dynamisme économique de son centre ville et la beauté naturelle du Bassin-Rond, Bouchain a des atouts à faire valoir. Elle s'appuie sur un passé qui lui a donné une forte identité et regarde vers un avenir prometteur. La ville de Bouchain propose aujourd'hui un espace géographique aux dimensions humaines.

*Plus de 130
commerces,
entreprises
et professionnels
libéraux installés sur
Bouchain*

*Près de 70
associations
culturelles et
sportives*

*3 bâtiments
classés
"Monuments
historiques"
- Bastion des
Forges
- Tour
d'Ostrevant
- Gare*

*Un magnifique
écrin de verdure
au coeur de
l'Ostrevant :
Le Bassin-Rond.*

Restez connecté !

ACCÉDEZ À TOUTES LES INFORMATIONS SUR
WWW.BOUCHAIN.FR



Bouchain, Terre économique



Bureau Municipal Energies Bouchinoises

Le Bureau Energies Bouchinoises est un lieu où les Bouchinois sont accueillis et accompagnés dans leurs démarches.

Estelle VISÉE, responsable du bureau municipal « Energies Bouchinoises » est chargée de vous accueillir et de vous accompagner.

Situé au 94 rue Georges Daix à Bouchain (au sein de la ruche des activités), ce bureau a plusieurs fonctions : informer les demandeurs d'emploi, conseiller les porteurs de projets, mettre en place des évènements tels que job dating – forums pour l'emploi – réunions partenariales – etc.

Chacun est reçu sur rendez-vous.

C'est une formidable source de renseignements que nous tenons à la disposition des Bouchinois.

Ouvert le mardi toute la journée. **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

Contact : 07 89 81 13 67 ou energies.bouchinoises@mairie-bouchain.fr

Bouchain, Terre de citoyenneté



Passport et carte d'identité

La commune de Bouchain dispose d'un système d'enregistrement biométrique. Il est impératif de prendre rendez-vous pour constituer le dossier de demande de carte nationale d'identité ou d'un passeport : <https://bouchain.fr/rendez-vous-cni-passeport/>

La carte d'identité est gratuite. Validité : 15 ans pour les adultes, 10 ans pour les mineurs.

En métropole, le passeport coûte 86 € pour un majeur, 42 € pour un mineur entre 15 et 17 ans et 17 € avant 15 ans.

Le passeport d'une personne majeure est valable pendant 10 ans; celui d'un mineur est valable pendant 5 ans.

Inscription sur les listes électorales

Vous venez d'arriver dans la commune ou de changer d'adresse sur la commune, vous avez 18 ans ou vous les aurez au plus tard avant le 1er mars de l'année prochaine; vous venez d'acquérir la nationalité française; vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, vous pouvez voter aux élections municipales et européennes. Pour cela, il suffit de vous inscrire sur les listes électorales.

Pièces à fournir : pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Contact :

03 27 21 71 20 ou etat.civil@mairie-bouchain.fr

Attestation d'accueil d'un étranger

Attestation d'accueil, documents de circulation ou titre d'identité républicain pour mineurs étrangers et liste des pièces à fournir sont à retirer en Mairie.

Événements de la vie - État civil

Reconnaissance avant ou après la naissance : La filiation d'enfant de parents mariés est automatique. En revanche, lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation maternelle est automatique si le nom de la mère figure sur l'acte de naissance. La filiation paternelle suppose une démarche de reconnaissance du père, avant ou après la naissance. Pièces à fournir : une pièce d'identité ; après la naissance, il est conseillé de se munir également d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille.

Naissance

La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite à la Mairie du lieu de naissance dans les 5 jours qui suivent le jour de la naissance, par le père ou à défaut par le médecin, la sage-femme ou toute autre personne qui aura assisté à l'accouchement. Pièces à fournir : certificat de naissance et le cas échéant déclaration de choix de nom, acte de reconnaissance, livret de famille.

Bouchain, Terre de citoyenneté



Mariage civil

Le mariage est célébré à Bouchain si l'un des deux futurs époux y a son domicile ou sa résidence établie depuis un mois au moins à la date de la publication des bans. Le mariage est célébré si au moins un des futurs époux a des liens durables de façon directe (son domicile ou sa résidence) ou indirecte (via un parent) sur la commune de Bouchain.

Le livret des époux est à retirer en mairie. Pour le dépôt du livret, les deux futurs époux doivent être présents (sur rendez-vous).

Pacte Civil de Solidarité PACS

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble auprès de l'Officier d'État Civil de la mairie afin d'enregistrer leur Pacs.

Pièces à fournir : pièce d'identité en cours de validité, acte de naissance et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Légalisation de signature

Le demandeur peut se présenter à la Mairie de son domicile afin de signer le document en présence de l'agent de la Mairie officier d'état civil. Pièces à fournir : une pièce d'identité.

Contact :

03 27 21 71 20 ou etat.civil@mairie-bouchain.fr

Décès

Tout décès doit obligatoirement être déclaré dans un délai de 24 heures à la mairie de la commune où il est survenu. Toute personne peut procéder à la déclaration (famille, entreprise de pompes funèbres, hôpital, etc.).

Pièces à fournir : pièce d'identité du déclarant, le certificat de décès, toute autre pièce que possède le déclarant : livret de famille, carte d'identité, acte de naissance ou de mariage de la personne défunte.

Concessions au cimetière

La commune délivre des concessions de terrain ou de columbarium. Pour les tarifs, contactez la Mairie.

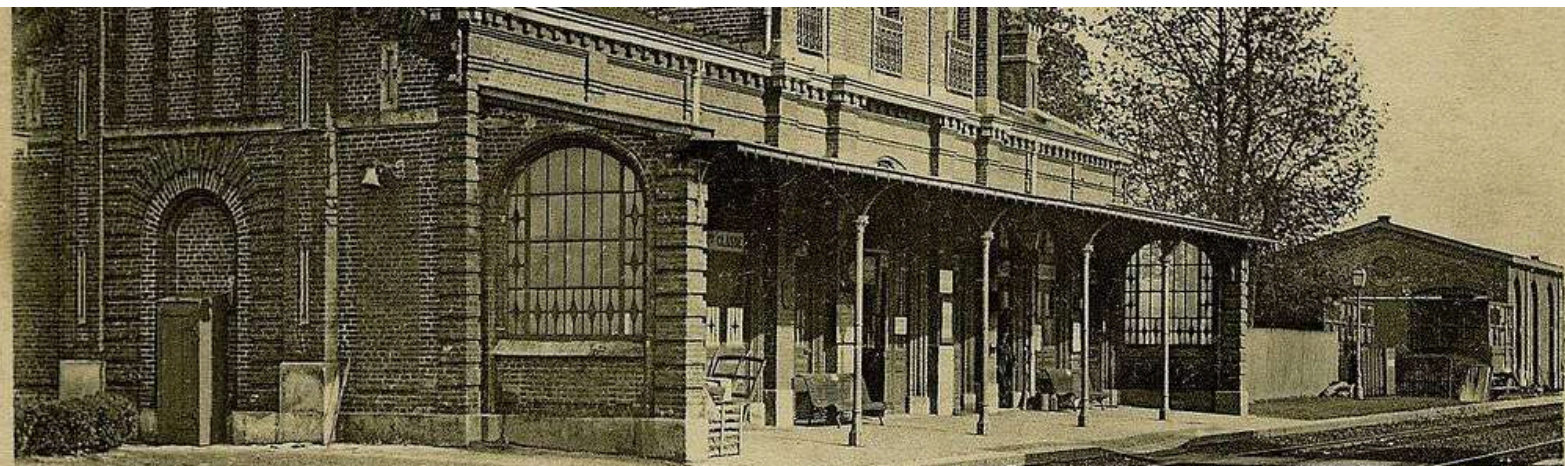
Extraits d'actes d'état civil

Les extraits d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès) s'obtiennent auprès des Mairies des communes qui ont enregistré l'événement.

Duplicata de livret de famille

La demande peut être faite par le ou les titulaires du livret de famille à la Mairie du domicile. Pièces à fournir : le formulaire de demande de duplicata, la pièce d'identité du demandeur et un justificatif du domicile.

Bouchain, Terre de citoyenneté



Transports en commun

Réseau SNCF

<https://www.ter.sncf.com/nord-pas-de-calais/gares/87345389/Bouchain/pratique>

En cas de besoin, appelez Contact TER au 0 969 369 379 du lundi au vendredi de 6h à 20h (Appel non surtaxé)

Réseau Transvilles

Ligne 101 – Hordain > Bouchain > Denain.

<https://www.transvilles.com/>

Fichiers horaires disponibles en scannant ce QR code.

Pour rejoindre Valenciennes, il vous faudra ensuite prendre le tramway : Ligne T1.



Réseau Arc-en-Ciel

Trajet Bouchain > Cambrai.

Fichiers horaires disponibles en scannant ce QR code.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Chaque année, l'animation de la ville de Bouchain s'enrichit grâce à de nombreux rendez-vous et manifestations festives en lien avec le tissu associatif.

J
A
N

Vœux du Maire

A
V
R

Chasse aux œufs de Pâques
Journées euro-régionales des villes fortifiées
Ducasse de la ville Haute

M
A
I

Fête du travail et remise des médailles du travail
Foulées Bouchinoises "Jean-Claude Mokrowiecki"
Rassemblement cyclo touriste
Brocante de la "ville haute"
Repas de Printemps des séniors

J
U
I
N

Festival de la moto
Fêtes des écoles
Cérémonie des nouveaux arrivants

J
U
I
L

Brocante de l'Union du commerce
Concours de pêche
Concours de pétanque
Retraite aux flambeaux
Ducasse de la Sainte Anne à l'occasion de la Fête Nationale
Feu d'artifice
Accueil de loisirs

S
E
P
T

Brocante du club du 3^e age
Les 24 heures du Bassin Rond au CDPA
Journées Européennes du patrimoine

O
C
T

Marche Octobre rose
Une naissance, un arbre
Halloween

N
O
V

Repas d'automne des séniors
Salon Artistes et Créateurs "Art Exposition" à Bouchain. de l'atelier Desbrosses

D
É
C

Marché de Noël
Père Noël dans les rues commerçantes

Mais aussi durant l'année : Thés dansants, goûter des aînés, concerts, spectacles, pièces de théâtre, commémorations....

Bouchain, Terre de culture



Médiathèque Communautaire de l'Ostrevant

La Médiathèque communautaire de l'Ostrevant de Bouchain vous accueille :

Le mardi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 18h00

Esplanade Charles de Gaulle 59111 Bouchain

Contact : 03 27 48 38 20 ou contact@mediatheque-bouchain.fr

<http://mediatheques-porteduhainaut.fr/>



Bibliothèque municipale "Au fil des pages"

De nombreux documents sont mis à votre disposition (romans policiers, de science-fiction, histoires récentes, différents bouquins de médecine, santé, région, magazines, revues pour enfants et bandes dessinées).

Il est possible de consulter librement les ouvrages sur place ou d'en emprunter pour un montant de 0.30€ par livre. Le nombre de livres à emprunter est illimité. L'inscription est gratuite et aucun abonnement n'est nécessaire.

Un service de livraison à domicile est possible pour les personnes malades ou qui ne peuvent pas se déplacer.

Adresse : Rue Gillis (1er étage) 59111 Bouchain.

Ouverte les mercredis et samedis de 14h à 17h.

Contact : 06 98 04 00 36 Colette SALADIN.



Office Municipal de la Culture BMC

Office Municipal de la Culture

Monsieur CARTIGNY Bernard

498 Boulevard de la République 59111 Bouchain

Contact : 06 78 99 46 46.



Bouchain, Terre de culture



Annuaire des associations culturelles

Éducation

A.P.E. Association des Parents d'Élèves du collège -----	06 34 12 20 59
A.P.E. Les petits loupiots (école A. Douay) -----	06 20 57 35 69
La ronde des parents de l'EAD -----	06 78 23 80 40
Les Amis de Jean Zay -----	06 10 65 56 75
Parents d'élèves Ecole Jean Zay -----	06 62 07 93 60

Développement économique

Union du Commerce -----	06 71 75 25 00
-------------------------	----------------

Environnement

L'orée des jardiniers Bouchinois -----	06 52 45 19 01
Préservation et sécurisation du marais Tio -----	06 66 34 18 20

Patrimoine

Bouchain Patrimoine -----	06 28 01 76 77
Halesworth -----	06 12 64 71 42
Les amis d'Eitorf -----	06 71 75 44 73
Les amis du musée -----	06 52 35 28 74

Solidarité

Action Solidarité Handicap -----	06 33 63 00 02
Amicale des Donneurs de Sang -----	06 85 96 17 72
A.S.E.C. -----	03 27 27 70 49
LEA Liberté Egalité Accessibilité -----	06 15 65 04 50
Respect et Présence -----	03 27 35 72 87
Secours Populaire -----	03 27 25 36 65
Un repas par jour -----	06 52 26 33 51

Bouchain, Terre de culture



Annuaire des associations culturelles (suite)

Anciens combattants

U.N.C. ----- 03 27 34 83 75

Autres activités culturelles

Amicale des Sapeurs-Pompiers ----- 06 34 69 44 55

Atelier Léopold Desbrosses ----- 06 85 80 35 24

Bibliothèque municipale « Au fil des pages » ----- 06 98 04 00 36

Chorale "Un Seul Cœur" ----- 03 27 20 56 92 ou 06 74 72 07 65

CLIC pour tous en Ostrevant ----- shdm@hotmail.fr

Club du 3^e âge ----- 06 47 95 09 76

FLEP scrabble ----- 06 17 36 87 79

FLEP couture ----- 03 27 27 73 34

FLEP aquarelle ----- 06 88 59 85 24

Harmonie de Bouchain ----- 07 61 92 48 53

Le Petit Théâtre Florentin ----- 06 83 22 29 79

Métronome ----- 06 22 07 13 48

Office Municipal Culturel ----- 06 78 99 46 46

La ville de Bouchain bénéficie d'un tissu associatif important dans les domaines sportif, patrimonial, culturel et social. Votre contact "associations" en mairie : ☎ 03 27 21 71 35 ou administration@mairie-bouchain.fr

Votre élu : Éric GLAVIER, Adjoint, délégué à la commission vie associative, sports, jumelage, centre de loisirs, jeunesse.

Bouchain, terre de sports



Annuaire des associations sportives

A.E.S. (Supporters foot) -----	06 23 12 27 39
Ball-Trap -----	06 72 05 78 22
Basket Club -----	06 20 05 56 84
Bouchain Arts Martiaux Académie (BAMA) -----	06 24 26 78 17
Bouchain Musculation Club -----	06 71 80 56 14
Bouchain pétanque club de l'Ostrevant -----	07 81 50 22 55
Boxe Anglaise -----	06 21 32 31 18
C.D.P.A. Bassin-Rond -----	03 27 35 72 28
Centre Equestre La Gourmette -----	03 27 25 34 10
Comité du Festival de la Moto -----	07 77 20 73 09
EJJB Judo Ju Jitsu -----	06 09 04 27 34
Étoile Sportive Bouchinoise (football) -----	06 23 12 27 39
FLEP (Foyer Laïque d'Éducation Populaire) Gym tonique, gym adaptée -----	06 88 59 85 24
Foot Loisirs Allevent -----	07 69 42 94 40
Gym Prévention Santé -----	07 62 77 13 29
Let's Danse -----	06 19 34 41 91
Marche Nordique de Bouchain-----	06 18 72 80 55
Moto-Club de l'Ostrevant -----	06 49 07 50 77
O.C.C.B. (Cyclotourisme) -----	06 60 54 85 31
Office Municipal des Sports -----	06 82 10 94 17
Oliver Danse et Compagnie -----	06 46 73 25 20
Pêcheurs de l'Ostrevant -----	07 81 96 21 78
Team Rive 59 -----	06 22 02 34 49
Société Colombophile -----	06 81 99 57 40
Tennis-Club -----	06 45 07 63 51
Vélo Sprint Bouchain -----	06 20 97 90 32

Bouchain, Terre de sports



Équipements sportifs

Complexe Vauban - Boulevard de la République

Le complexe Vauban est doté d'un court de tennis, de deux terrains de football et d'une halle aux sports. C'est un complexe sportif très apprécié des Bouchinois de par son emplacement privilégié, son environnement, ses infrastructures. C'est également un lieu de détente où les parents peuvent se restaurer à la buvette du club de football.

Boulodrome

On compte 2 boulodromes sur la commune :

- Place Turbié (rue de la Sensée) ;
- Rue Hubert Gallez.

Terrain multisports

La commune dispose d'un terrain multisports, plus communément appelé "City stade". Il est situé dans la rue Chabrier (face au collège). Ce terrain, sur lequel tout type de sport collectif peut être pratiqué à l'avantage d'être en libre accès.



Salle de musculation et de fitness

Elle est située au 235 Boulevard de la République. Plus d'informations après du Bouchain Musculation Club : 06 71 80 56 14 ou musculationclub59@gmail.com.



Circuits de randonnée

QUATRE CIRCUITS DE RANDONNÉE, À PIEDS OU VÉLO, VOUS SONT PROPOSÉS :

- Parcours vert 4.5 km (à pied ou à vélo) ;
- Parcours jaune de 9 km (à pied ou à vélo) ;
- Parcours bleu 13 km (à pied ou à vélo) ;
- Parcours rouge 19 km (uniquement à vélo).



Bouchain, Terre d'histoire

Local municipal Bouchain Infos-Découvertes

Relais Information Jeunesse

Il a pour objectif de rendre l'information accessible de manière égale à tous les jeunes, de 13 à 25 ans (étudiants, demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, salariés...) au plus près de leurs conditions de vie.

L'information des jeunes traite de tous les sujets qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits, notamment : enseignement, formation professionnelle et permanente, emploi, vie pratique, transports, santé, culture, sports, loisirs, vacances...

L'accueil est gratuit et personnalisé.

☎ *Plus d'informations :*

- 06 04 50 34 69 ;
- infos.decouvertes@mairie-bouchain.fr

Espace Numérique de Proximité

Vous avez besoin d'un accompagnement pour utiliser vos outils numériques (ordinateur, smartphone, tablette, imprimante...) ou pour des démarches en ligne ?

Nous vous proposons une aide personnalisée pour :

- Carte grise, carte d'identité, passeport, permis de conduire ;
- Création de comptes (Ameli, Espace Santé, Doctolib...)
- Accès à vos services en ligne : énergie, banque, réseaux sociaux... ;
- Achats en ligne, etc.

💡 *Tarifs :*

- 15 € / trimestre pour les Bouchinois ;
- 25 € / trimestre pour les extérieurs.

☎ *Contact :*

- 07 89 81 13 66 ;
- espace.numerique@mairie-bouchain.fr

Rendez-vous chaque mercredi matin, de 8h30 à 12h, à l'école maternelle Jean Zay, située au 60 rue Roger Darthois, à Bouchain.



Aide aux démarches administratives

👉 **Service réservé
aux administrés de Bouchain.**

Vous êtes Bouchinois(e) et avez besoin d'aide pour vos démarches en ligne (permis de conduire, carte grise, compte Ameli, impôts, etc.) ?

Un accompagnement personnalisé vous est proposé gratuitement en mairie, les jeudis et vendredis matin, uniquement sur rendez-vous.

☎ **Pour prendre rendez-vous :**

- 07 89 81 13 66 ;
- espace.numerique@mairie-bouchain.fr

Bouchain, Terre de convivialité



Salle des fêtes

La salle des fêtes, située Place des Trois frères Vitoux, peut accueillir 240 personnes assises et debout ou 180 personnes à table. Elle est louée pour le week-end.

UNIQUEMENT AUX BOUCHINOIS.

Tarif en période hivernale : 600€ et hors période hivernale : 550 €.

Il est également possible de louer du matériel (chaises, des tables et de la vaisselle) en mairie.

Pour les associations, d'autres salles sont également disponibles : 03 27 21 71 35.



L'Étable

La salle de réception de l'Étable, située Place Timothée Trimm, peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Le tarif est de 380 € en période hivernale (avec chauffage) et de 350 € hors période hivernale.

Plus d'informations auprès d'Odile Legros au : 03 27 21 71 35.



Bouchain, Terre de jeunesse



*Votre enfant va à la crèche
ou à l'école ?*

Il participe aux activités périscolaires ?
Il souhaite passer ses vacances dans notre
accueil de loisirs ? Il a besoin d'un
accompagnement à la scolarité ? Vous,
parents, souhaitez participer à des actions
d'accompagnement à la parentalité ?

Retrouvez toutes
ces informations et
bien d'autres sur le
site de la ville.

Service animation de la Mairie

03 27 21 71 31

Protection Maternelle Infantile (PMI)

Consultations des nourrissons : le 2^e vendredi de chaque mois, sur
rendez-vous, au : 03 59 73 26 60.

PMI : visite des 4 ans. Sur rendez-vous au : 03 59 73 26 60.

Au local situé derrière le centre des finances publiques.

Multi-accueil "Les Petits Loups Filous"

03 27 35 70 21

Contact "enfance/jeunesse" en mairie : ☎ 03 27 21 71 31

Votre élu : Any BROWERS, Adjointe, déléguée à la commission enseignement, état civil,
élections, culture et patrimoine.



Bouchain, Terre de jeunesse



Multi-accueil

Les P'tits Loups Filous"

Situé au sein de l'EHPAD Dronsart, la crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, rue Hubert Gallez dans un environnement stimulant et sécurisant.

L'établissement est ouvert du Lundi au Vendredi de 07h30 à 18h30. L'accueil se fait en journée ou demi-journée, avec ou sans repas.

Adresse : 581 Rue Hubert Gallez 59111 Bouchain.

Renseignements et inscriptions auprès de la directrice par téléphone : 03 27 35 94 44 ou par mail multiaccueil@ehpad-dronsart.fr

Services Périscolaires

Le périscolaire est organisé dans la continuité des temps scolaires aux horaires suivants :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredis de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 7h30 à 12h30 durant les périodes scolaires.

Le service périscolaire est destiné uniquement aux enfants scolarisés dans les écoles de la ville de Bouchain.

Activités vacances

Pendant les vacances scolaires, la commune propose des centres de loisirs qui fonctionnent durant toutes les périodes de vacances sauf en Août et en Décembre.

Les centres de loisirs sont destinés aux enfants de 2 ans (scolarisés) à 15 ans.

La commune propose aux enfants des activités culturelles et sportives encadrées par des intervenants diplômés.

Plus
d'informations
en scannant le
QR CODE



Assistantes maternelles

La commune de Bouchain compte plusieurs assistantes maternelles agréées. Leurs coordonnées sont disponibles en Mairie.

Bouchain, Terre de jeunesse



Restauration scolaire

Pour les écoles maternelles et primaires, un service de restauration scolaire est à la disposition des élèves les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les ventes se font en mairie ou via le "portail famille" : <https://bouchain.portail-familles.app/> Plus d'informations concernant les tarifs auprès de la mairie ou dans le bulletin municipal.



Scolaire

Des moyens importants sont consacrés à la qualité de l'accueil des enfants et de leur famille et à leur sécurité : locaux et extérieurs rénovés, budgets significatifs alloués aux équipes enseignantes.

Les écoles maternelles et primaires

La Ville de Bouchain dispose de 2 groupes scolaires :
- Le groupe scolaire Jean Zay primaire et maternelle situé au 80 rue Roger Darthois ;
- Le groupe scolaire Albert Douay (« école ronde ») primaire et maternelle situé au 171 Rue Gustave Charpentier.
Chaque classe de maternelle dispose d'ATSEM qui accompagnent les enfants tout au long de l'année. Les locaux ont été considérablement rénovés ces dernières années.

Inscriptions au centre de loisirs

Pour les inscriptions, un formulaire est distribué aux enfants dans les différents groupes scolaires. Celui-ci est téléchargeable sur le site de la ville. Des permanences sont également mises en place dans le cadre des inscriptions.

Un service de péri-centre est également proposé du lundi au vendredi de 7h30 à 9h ainsi que de 17h à 18h30.

Les centres de loisirs sont ouverts en priorité aux enfants de Bouchain, aux enfants extérieurs scolarisés dans les écoles de Bouchain, et ensuite aux enfants des communes avoisinantes.

Les horaires des centres de loisirs sont les suivants :

- le matin à partir de 7h50 ;
- le midi jusqu'à 12h30 ;
- le soir jusqu'à 18h15.

Plus d'informations auprès du service animation de la Ville:

Par téléphone au 03 27 21 71 31 / 06 01 70 50 95

Par mail à : accueil.loisirs@mairie-bouchain.fr

Bouchain, Terre de solidarité



Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Situé dans la cour de la mairie, rue Georges Daix, le CCAS est à l'écoute des personnes en demande d'aide et de soutien dans leurs différentes démarches et en toute confidentialité.

Le CCAS est ouvert du lundi au mercredi, de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Informations au

☎ 03 27 21 71 21

Téléalarme

Informations et dossier.

Logement

Dossier de demande de logement social, aide au logement, Fonds de Solidarité Logement pour le remboursement des dettes de factures impayées d'énergie et d'eau.

Maison Départementale des Personnes

Handicapées MDPH

Demande de reconnaissance ou d'allocation, demande de carte de stationnement, de priorité.

La MDPH la plus proche se situe à Valenciennes :

Immeuble Philippa de Hainaut

160 Boulevard Henri Harpignies 59300 Valenciennes

Contact : 03 59 73 73 73

Sécurité sociale

Le CCAS fait l'intermédiaire avec la CPAM en proposant un accueil individualisé. L'accueil se fait les lundis de 09h à 11h30. Les documents (en dehors des feuilles de maladie) peuvent être déposés dans une boîte aux lettres installée dans le hall de la mairie.

Recensement militaire

Tout Français, garçon ou fille âgé de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, dans les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire. Rendez-vous au CCAS. Pièces à fournir : une pièce d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile. Contact : 03 27 21 71 22.

Plan canicule et plan grand froid

Cette opération concerne les personnes de 70 ans et plus et notamment les personnes âgées isolées, les personnes handicapées, les malades à domicile et les personnes dépendantes qui sont contactés régulièrement afin de prévenir les risques éventuels et de tisser avec celles-ci un lien social.

Transport

Les personnes de plus de 65 ans et non imposables peuvent bénéficier de titres de transport Transvilles. Un service de transport pour les personnes âgées de plus de 70 ans est proposé, en partenariat avec l'ASEC.

Aide sociale

Demande d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie APA, bons alimentaires, tickets de cantine à prix réduit.

Permanence de l'assistante sociale :

Le lundi de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous au 03 59 73 26 60.

Bouchain, Terre de solidarité



Permanences au Centre Médico-Social (Situé rue Georges Dair)

Assistante Sociale CPAM (Mme Huret). Le jeudi ou le vendredi (selon l'emploi du temps), de 09h30 à 12h30 SUR RENDEZ-VOUS au : 36 46 ou directement à l'accueil de la mairie.
Mission Locale : les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, 14h à 16h. Contact : 03 27 31 70 44.
INFOS-ÉNERGIES - Mr Leriche - 1^e et 3^e jeudi du mois, après-midi.

Permanences au local situé derrière l'ancien centre des finances publiques

Assistante sociale (Mme Louvion) : le lundi matin UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au 03 59 73 26 60.
RDV au local derrière les impôts.
Consultations des nourrissons (PMI) : le 2^e vendredi de chaque mois sur rendez-vous, de 13h30 à 16h30 -03 59 73 26 60. RDV au local derrière les impôts.
PMI - Bilan dès 4 ans - 2^e lundi de chaque mois sur RDV. 03 59 73 26 60. RDV au local derrière les impôts.

Autres permanences

Secours Populaire Français : le dernier mercredi de chaque mois, de 11h à 14h, au local Place T. Trimm et tous les mardis de 14h à 17h au local, rue Bocquet.
Un Repas par Jour : du lundi au vendredi, de 10h à 11h, rue R. Darthois et les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 16h pour divers ateliers.
Restos du cœur : le jeudi, de 14h à 16h, rue Roger Darthois.
Camion bleu France services : aide aux démarches en ligne : santé, retraite, RSA.... Un lundi par mois, de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h, sur l'Esplanade Charles de Gaulle. UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au : 03 59 73 24 60 ou par mail à : valenciennois.franceservices@lenord.fr
HOSCARETOUR : le dernier jeudi du mois. Prévention et accès à la santé. Différentes thématiques. D'avril à octobre. Horaires d'été : De 14h à 17h30. Horaires d'hiver : de 13h30 à 16h30. Sans RDV, sur l'Esplanade Charles de Gaulle.

Bouchain, Terre de solidarité



Résidence de l'Ostrevant

Ouverte depuis 2018 et implantée face à l'EHPAD et adjacente à la crèche, elle accueille les personnes de plus de 60 ans. La structure offre à nos aînés une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'entrée à l'EHPAD. Elle propose 76 appartements meublés avec possibilité d'amener ses propres meubles. Les appartements sont de différentes surfaces, de 37 m² à 85 m² pour les T3. Les loyers sont établis en fonction du type de logement et de sa surface. Ils sont compris entre 500 et 1000 euros toutes charges comprises.

Tous les logements sont équipés d'une kitchenette (four, rangements, plaque de cuisson, ...) ainsi que d'une télévision. Les charges comprises sont : consommations d'eau - électricité - chauffage, le nettoyage de l'appartement 1 fois/semaine, le système de surveillance 24h/24, l'accès à la salle de convivialité et la possibilité de participer aux animations, l'accès aux équipements de l'EHPAD (salle de kiné, salon de coiffure, salon esthétique, balnéothérapie, snoezelen pédicurie, socio-esthétique ...), aide administrative d'1h/mois, aide technique pour petit bricolage 1h/mois, accès téléphonie-internet-télé. Pour les aides financières, les résidents pourront demander une aide au logement au niveau de la CAF (APL) et également de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie).

Contact : 03 27 35 70 21.

EHPAD Dronsart

Les équipes médicales, soignantes, administratives et logistiques de l'EHPAD Dronsart mettent toutes leurs compétences, leur savoir-faire et leurs qualités humaines au service des résidents afin qu'ils puissent bénéficier de soins et de services de qualité dans le cadre des valeurs prônées dans le projet d'établissement.



Bouchain, Terre de vie

Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut CAPH



Créée en janvier 2001, la CAPH regroupe 47 communes, dont Bouchain, et environ 159 700 habitants. Elle a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement de leur territoire (en respectant l'intégrité et la maîtrise de l'avenir de chacune des communes membres).
Pour ce faire, la CAPH exerce en lieu et place de ses communes membres certaines compétences.

<http://www.agglo-porteduhainaut.fr/>



Compétences obligatoires

Développement économique ;
Aménagement de l'espace communautaire ;
Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
Politique de la ville ;
Accueil des gens du voyage ;
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
Eau ;
Assainissement.

Compétences optionnelles

Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
Construction, aménagement et entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives

- Aménagement, développement et promotion d'Arenberg créative Mine ;
- Actions culturelles et sportives ;
- Reconquête paysagère et entretien des sites lourdement marqués par des activités antérieures ;
- Lutte pour la protection de l'eau ;
- Développement d'actions et de protection de la biodiversité ;
- Tourisme ;
- Ruralité ;
- Développement des infrastructures, usages et services technologies de l'information et de la communication ;
- Contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Bouchain, Terre de vie



Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Quelle sanction ? Amende : 68€ (amende majorée : 180€).

Détritus sur la voie publique

Il est strictement interdit de jeter les détritus (papiers, canettes de boissons, cigarettes...) sur la voie publique. La ville dispose de nombreuses corbeilles prévues à cet effet.

Quelle sanction ? Amende : 68€ (amende majorée : 180€).

Poubelles sur la voie publique

La collecte des déchets ménagers est assurée le lundi de chaque semaine suivant le calendrier de la société de ramassage, concernant les différents contenants (papiers, verres, ordures ménagères).

Les contenants doivent être retirés de la voie publique dans tous les cas avant 9h00 du matin le lendemain de la collecte.

Stationnement

La ville applique la gratuité totale en matière de stationnement. Mais attention, plusieurs emplacements sont réglementés. Il s'agit des zones "arrêt minute". Ces places ont, en effet, été aménagées par la municipalité aux abords des commerces. Elles permettent de s'arrêter durant un temps limité : 45 minutes maximum. Il n'est pas nécessaire de mettre un disque de stationnement.

**Un véhicule suspect, un comportement peu rassurant,
une situation inhabituelle.... N'hésitez pas à contacter :**

La Police municipale

128 rue Henri Bocquet

03 27 21 71 21

ou

La Gendarmerie de Bouchain

289 Boulevard de la République

03 27 35 82 22



La municipalité dispose de deux policiers municipaux et d'un Agent de Sécurité de la Voie Publique.

Bouchain, Terre de vie



Les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police se traduisent sous forme d'arrêtés. D'autres arrêtés, préfectoraux, s'imposent à la réglementation locale.

Lutte contre le bruit

Afin de respecter la tranquillité de chacun, l'usage d'appareils à moteur générant du bruit (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral. Il est autorisé :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Attention : certaines copropriétés ou lotissements imposent des règles complémentaires.

Réglementation de l'abattage et de l'élagage d'arbres

Les arbres, branches et racines qui empiètent sur les voies communales et les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, jusqu'à une hauteur de 5 mètres pour les arbres. Les haies doivent être maintenues à une hauteur maximale de 2 mètres, et entretenues de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies ou sur les chemins ruraux.

Lutte contre les aboiements de chiens

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés.

Réglementation de l'affichage public

Les panneaux portant la mention "Affichage municipal" sont réservés aux informations de la Municipalité. Les panneaux portant la mention "Affichage libre" sont réservés aux associations ou à des affichages à but non lucratif.

Interdiction de consommer de l'alcool dans les lieux publics

La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur le domaine public, sauf autorisation expresse.

Réglementation de l'usage et du tir des pièces d'artifice

Il est défendu de tirer, sous quelque prétexte que ce soit, des pièces d'artifice sur le territoire de la commune sans autorisation préalable du Maire.

Bouchain, Terre de vie



Collecte des ordures ménagères et tri sélectif

Les ordures ménagères sont collectées tous les lundis matin.

Le tri sélectif et verre : 1 lundi sur 2. Les poubelles doivent être sorties la veille, après 18h00.

Rappel : la qualité du tri dépend de chacun d'entre nous. Dans la poubelle "Tri sélectif", ne déposer que les emballages et flacons en plastique et carton, les papiers, les petits cartons, les emballages métalliques (acier et aluminium), directement dans le container sans les mettre dans un sac.

Tous les autres déchets ménagers (et seulement les déchets ménagers) sont à déposer dans un sac plastique, puis dans la poubelle grise. Attention : les végétaux, objets encombrants et divers comme les cartons de grande taille, pneumatiques, textiles hors d'usage, matériel électronique et électroménager sont à déposer obligatoirement en déchèterie.

Point Info Déchets

Un service Point Info Déchets a été mis en place au SIAVED. Ce service est joignable au 0 800 775 537 (appel gratuit depuis un poste fixe ou portable) du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le Point Info Déchets a pour but de renseigner les usagers par rapport aux questions qu'ils peuvent se poser (concernant la collecte des déchets, les déchets acceptés et horaires en déchèterie, le Pass' Déchets).

Encombrants

Le SIAVED propose le ramassage de vos encombrants à domicile gratuitement.

Comment procéder ?

Pour vous débarrasser de vos encombrants, appelez le 09 69 39 10 89 (appel non surtaxé), du lundi au samedi, de 8h00 à 18h00.

Il suffira de préciser le type d'encombrant et leur volume. Le jour convenu, vous devrez les déposer devant votre domicile avant 8h00.

Attention :

- Ce service gratuit est limité à 2 demandes par an et par foyer,
- Limite de 3m³ (l'équivalent de 3 petites remorques de voiture) par enlèvement,
- Chaque objet ne doit pas dépasser 1,80 m et peser plus de 70 kg,
- Ramassage dans les 2 semaines maximum après la prise de rendez-vous.

Déchets

La gestion des déchèteries et la collecte des ordures ménagères sont assurées par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, via le SIAVED.

Bouchain, Terre de vie



Plan de la ville

Un plan interactif détaillé de Bouchain est disponible sur le site de la ville.

Toute la vie municipale sur :
www.bouchain.fr



Facebook :
"Les nouvelles de Bouchain"

COORDONNÉES UTILES

STANDARD DE LA MAIRIE
128 Rue Henri Bocquet
59111 Bouchain
03 27 21 71 21
accueil@mairie-bouchain.fr
www.bouchain.fr
Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi
08:30 - 11:45 /14:00 - 17:15.

LA POSTE
80 Esplanade Charles de
Gaulle
59111 Bouchain
3631 (numéro non surtaxé)

NUMÉROS D'URGENCE
SAMU 15
POMPIERS 18
URGENCES 112

GENDARMERIE
Boulevard de la République
59111 Bouchain
03 27 35 82 22

**CENTRE ANTI-POISON DE
LILLE**
03 20 54 55 56

S.O.S MAINS LILLE
03 20 95 75 00

GAZ DE FRANCE
Urgence 0800 47 33 33
Raccordement 09 69 36 35 34
Contrat de gaz naturel/
électricité
09 70 83 33 33

ELECTRICITÉ DE FRANCE
Dépannage 09 726 750 59
Renseignements Electricité
ou Gaz
09 69 32 15 15

MÉTÉO 3201





Rédaction :
 Estelle Visée
 Comité de rédaction :
 Ludovic ZIENTEK, Maire
 Stéphane AUTIN, DGS
 Crédit Photos :
 Ville de Bouchain - Associations.



VILLE DE BOUCHAIN

Capitale de l'Ostrevant

